

vaccinale soit violente et nécessite l'intervention médicale. Mais si la fièvre est très forte, on peut administrer du quinine, de l'antipyrine, etc. Si l'inflammation des pustules est considérable, on applique des émollients: de petits cataplasmes de mie de pain ou de graines de lin. On conseille avec avantage l'emploi de la pommade borique ainsi formulée :

Acide borique	15 grains.
Vaseline	1 once.

Il faut se défendre aussi du grattage qui peut amener des inoculations multiples, déterminer une irritation violente des pustules et être ainsi le point de départ d'affections graves, tels que phlegmons ou érysipèles.

Nous arrivons à l'évolution de la vaccine normale et légitime qui se développe de la façon suivante :

Pendant trois ou quatre jours, la blessure a une tendance à disparaître. Au bout de ce temps, apparaît une rougeur à l'endroit du vaccin, rougeur qui atteint, en quelques heures, la grosseur d'une lentille. Au milieu se montre bientôt une vésicule très petite au début, mais qui, dès le lendemain de son apparition, s'est étendue. Le septième jour, la vésicule se présente dans sa plénitude. A dater de ce jour la vésicule, qui est remplie d'un liquide transparent, devient une vésicule entourée d'une auréole d'un rouge vif, et contenant un liquide épais, opaque d'un blanc jaunâtre. Quelques jours après, la dessication se fait. Il se produit alors une croûte d'un brun noirâtre qui tombe vers la fin de la troisième semaine. A l'endroit où se trouvait la croûte, on remarque une cicatrice un peu gaufrée et rouge. La rougeur disparaît au bout de quelques semaines. Les plissées de la cicatrice deviennent d'un blanc mat. L'apparence et la forme spéciales de la cicatrice permettent de reconnaître l'évolution d'un vaccin légitime.

Il convient de parler ici du genre de vaccin dont on se sert plus particulièrement dans la province de Québec.

Depuis plusieurs années, on se sert généralement de la vaccine animale fournie sur des pointes d'ivoire par l'Institut vaccinogène de Québec dont M. le Dr Gauvreau est propriétaire. Cet Institut est aujourd'hui sous la surveillance du Conseil d'hygiène de la province de Québec. Cette vaccine animale a donné jusqu'à ce jour une entière satisfaction.